

PROGRAMME **DE FORMATION**

Arrimage des Marchandises
Personnels Opérateurs ou Encadrants

Objectifs



- · Déterminer les différentes méthodes d'arrimage et les équipements d'arrimage associé,
- Déterminer, Contrôler et juger le bon état des différents équipements d'arrimage (sangles, crochets, anneaux, élinques, chaînes, tendeurs, filets, tapis antiqlisse, etc.) et de leur capacité,
 - · Contrôler le bon état des moyens de transports et des points d'ancrage dont il dispose,
- Contrôler l'état des charges à arrimer et des organes d'arrimage dont elles disposent, le cas échéant,
- Réaliser un arrimage selon les instructions fournies selon les règles de l'art et d'en vérifier l'efficacité,
 - Réaliser des arrimages simples sans instructions d'arrimage, selon les règles de l'art
 - Contrôler un arrimage simple ou réalisé sur la base d'une instruction

Public concerné et prérequis

 Toute personne étant amené à réaliser (ou superviser) des opérations de chargement / déchargement nécessitant un arrimage des marchandises.

Durée

7 Heures / Jour 14 Heures total

Qualification des intervenants

- Formateurs qualifiés EURO TEAM CAPELLE ayant plus de 10 ans d'expérience dans l'arrimage.
- Instructeur ingénieur industriel, expert de l'arrimage.

Effectifs

8 stagiaires par session

Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes,
 - Salles de cours équipées en vidéo-projection,
- Aire d'évolution pratique adaptée pour l'arrimage de marchandises lourdes.



Programme

1. MODULE THÉORIE (1 JOUR)

- Bases juridiques de l'arrimage des charges (responsabilités du chargeur et du transporteur)
 - Bases physiques de l'arrimage:
 - » Masses et forces.
 - » Vitesse / accélérations / accélération due à la pesanteur,
 - » La force due au poids / les forces d'inertie,
- » Les accélérations maximales agissant sur le chargement lors d'un transport routier (freinage, démarrage, virages, vibrations, ralentisseurs).
 - Résistance des structures de carrosseries :
 - » Exigences fondamentales,
- » Limites de charges des parois (Norme EN 12642 Code L / Code XL, norme EN 283 et norme ISO 668),
 - » La tautliner standard (véhicule à rideaux coulissants),
 - » Choisir le véhicule adéquat, définir les équipements spéciaux (points d'arrimage selon EN 1264, renforcement des parois de tête et de parois latérales et rails d'ancrage).
 - Les différentes méthodes d'arrimage:
 - Arrimage de sécurité (diagonal, incliné, en boucles),
 - » Arrimage par frottement (utilisation tapis antiglisse, force d'arrimage d'une sangle),
 - » Arrimage combiné.

Calcul des forces d'arrimage (raisonnements simples pour calculer les arrimages)

- » A l'arrimage par frottement
 - » A l'arrimage incliné
- » A l'arrimage en diagonale
- » A l'arrimage direct en boucles
- Le contrôle des accessoires de calage et principes théoriques.

Programme

1. MODULE PRATIQUE (1 JOUR)

- Vérifier l'état et l'adéquation du matériel utilisé :
- » Usure, critères de rebut (sangles, crochets, anneaux, élingues, chaînes, tendeurs, filets, tapis antiglisse, barres de blocage, coins de glisse...),
 - » Contrôler le moyen transport et les points d'ancrage dont il dispose
 - » Contrôler les charges à arrimer et les organes d'arrimage dont elles disposent,
 - Réaliser un arrimage (dans un véhicule ou un container ISO):
 - » Selon les instructions fournies, selon les règles de l'art et en vérifier l'efficacité,
 - » Simple sans instructions d'arrimage selon les règles de l'art,

· Contrôler:

- » Un arrimage simple ou réalisé sur la base d'une instruction,
 - » La conformité du chargement,
- Proposer l'optimisation d'un arrimage jugé insuffisant lors d'un contrôle,
- Etre capable de vérifier la validité du contrôle périodique des accessoires et apparaux de levage conformément à l'arrêté du 01 Mars 2004 (contrôle visuel, statique ou dynamique),
 - Etre en mesure de vérifier l'état des moyens de levage et leur concordance avec les charges manutentionnées (Container ISO, palettes, caisses...),

Modalité d'évaluations

- Test de connaissances théoriques (QCM)
- Evaluation continue pour la partie pratique

Sanction visée

- Attestation de formation.
- TARIF A PARTIR DE 2500 €



Contact 04 66 61 09 15